

NOTES DE LECTURE

La France et ses étrangers, l'aventure d'une politique de l'immigration 1938-1991, de Patrick WEIL, Editions Calmann-Lévy, 1991.

Patrick WEIL est docteur en sciences politiques. Il fut à 35 ans, chef de cabinet du secrétaire d'état aux immigrés en 1981-82. Le présent ouvrage est issu de sa thèse de doctorat de l'I.E.P. de Paris, soutenue en 1988.

“La politique de l'immigration ne doit rien au hasard mais les règles ont été définies au croisement des nécessités économiques et sociales et des principes fondamentaux de la République.”

S'il est vrai que la réglementation en matière d'entrée, séjour, et emploi des étrangers en France est fort complexe, on saisit mieux ses fondements à travers le panorama chronologique que dresse l'auteur tant du point de vue sociologique, qu'économique, administratif et démographique.

Dès le début du 20ème siècle, des accords sont conclus entre l'état français, les entreprises et les états d'origine pour organiser l'arrivée de migrations européennes. L'acheminement de cette main d'œuvre échoit à la Société Générale de l'Immigration. Mais on note déjà entre 1924 et 1930, que 65% des arrivées échappent à cette organisation officielle ; les entreprises vont en effet elles-mêmes chercher et sélectionner sur place les bras dont elles ont besoin.

En 1945, il s'agit de reconstruire la France affaiblie par la guerre et la perte de vies humaines. Qui plus est, le nombre d'étrangers chute de trois millions à la veille de la guerre à 1.420.000 à la libération.

De Gaulle, investi des pleins pouvoirs, juge que la cause profonde des malheurs de la France est dûe au manque d'hommes et à la faible natalité française et conclue à la nécessité de l'arrivée de nouveaux migrants. Une véritable planification est alors définie accompagnée d'un ordre de désirabilité.

Juridiquement, la politique de l'immigration s'est définie en 1945 à travers les deux fameuses ordonnances du 2 novembre. La première régit les conditions d'accès à la Nationalité française, la deuxième est relative aux conditions

d'entrée, séjour, et emploi des étrangers en France.

Depuis lors, sept titres de séjour ou de travail étaient délivrés jusqu'en 1975 où leur nombre a été réduit de 7 à 3. La loi du 17.7.84 en instituant le titre unique séjour/travail d'une validité de 10 ans a permis “de faire un sort décent aux étrangers en France”. Enfin, de nombreux textes ont paru fin 1991, début 1992 à propos des certificats d'hébergements, des demandeurs d'asile, des portugais et espagnols ...

La réglementation ainsi définie, le gouvernement a au fil du temps plutôt bien maîtrisé les flux migratoires au gré de la croissances et des crises. Ainsi a-t-il élaboré différentes stratégies dès 1973 et jusqu'à aujourd'hui (différentes versions d'aide au retour, expulsions, recours à la force publique, non renouvellement des titres à discrédition, etc ...) en se donnant les moyens appropriés.

Quant aux politiques d'insertion et d'intégration, l'auteur est aussi affirmatif dans son jugement : elles n'ont jamais été prioritaires ni cohérentes.

Sa démonstration n'est plus chronologique mais thématique et introduite par un rappel important : souvent le pays d'accueil comme le pays d'origine ont trouvé intérêt à ne pas favoriser l'intégration. C'est ainsi qu'au cours des années 1970 a été développé l'apprentissage des langues d'origine dans les écoles, et incitées les pratiques de l'islam dans les foyers, usines, et cités.

La pierre angulaire d'un début d'effort d'intégration est évidemment le logement. Les gouvernements successifs ont tenté, même timidement, de le résoudre ; malgré cela, en 1982, on recense que près de 12% des étrangers sont mal logés contre 1,8% des français. L'idée du seuil de tolérance apparue dès le début des années 60 conduit le pouvoir à privilégier le choix des quotas contre celui des ghettos. Mais les fonds destinés vont être détournés par les organismes HLM. Ceux-ci signent en effet des conventions, présentent des résultats conformes à leurs engagements sur l'ensemble du parc qu'elles gèrent. Par contre, montée par montée ou immeuble par immeuble, les ghettos

sont organisés. Puis sont venus les contrats d'agglomération qui avaient pour but de favoriser la dispersion du logement social ; autre échec. Enfin, à partir de 1982, l'accent est mis, au-delà de la rénovation du bâti, sur l'environnement et l'accompagnement social (D.S.Q.).

C'est au cours de cette même année, après les événements de l'été 1981 aux Minguettes, que d'autres mesures vont être prises. 62 missions locales seront créées pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. De même des opérations anti-chaud sont organisées dans onze département. Les ZEP, à l'initiative d'Alain Savary touchent 8,5% des élèves de primaires et 10,3% de collège..

En 1983, le Fonds d'Action Sociale est décentralisé et placé sous l'autorité des préfets de région. Cette gestion de proximité a pour effet de multiplier par quatre le nombre d'organismes financés par le F.A.S. dont le budget double en cinq ans.

A l'image de son intervention dans le champ de l'école à travers notamment les Animations Educatives Péri-Scolaires (A.E.P.S.), le F.A.S. développe des accords avec l'A.F.P.A., l'A.N.P.E., etc ... et favorise des politiques d'ensemble sur des sites ciblés.

Globalement, il est malgré tout permis de dire qu'on assiste aujourd'hui plutôt à “la sédimentation de procédures et structures qui perdurent sans être dépendantes d'une logique d'ensemble”.

Enfin, en matière de citoyenneté, hormis la possibilité de voter pour les délégués du personnel et la liberté d'association (1972), les étrangers restent dans leur grande majorité exclus. Pourtant n'y a-t-il pas lieu en ces temps de construction européenne, “de définir des règles du jeu institutionnel et les valeurs essentielles d'une démocratie plus participative au risque d'assister à un empire dirigé par des technocrates ?”

Kouider YACOUB

Non-lieux - Introduction à une anthropologie de la Surmodernité

de Marc AUGE, Editions Seuil, 1992.

Il y a des livres dont la lecture nous aide à poser une question ou à y répondre quand l'auteur lui-même a cherché à la circonscrire. Et puis il y a les livres qui nous incitent plutôt à déplacer notre regard et à reposer autrement les interrogations qui nous hantent ... **NON-LIEUX** de Marc AUGE est de ceux-là.

A priori, l'on pourrait croire que ce petit livre nous éloigne de la question qu'a faite sienne notre revue (l'immigration) puisqu'il se présente comme une introduction à une anthropologie de la "surmodernité". L'on ne peut cependant s'empêcher, le refermant, de se poser par exemple la question suivante : que veut dire l'intégration dans une société surmoderne quand celle-ci se définit d'abord par la production de "non-lieux" ou d'espaces d'instabilité ? Car c'est bien ce qui caractérise la société surmoderne selon M. AUGE : la production de figures de l'espace caractérisées par le passager, le provisoire, l'éphémère (Centres Commerciaux, autoroutes, camps de transit, hôtels sans personnel ...) plutôt que par des lieux classiques par le fait qu'ils ne démontrent ni identité collective, ni histoire enracinante (sinon des "identités" et des "histoires" artificielles de client, passager ... et l'on pourrait y rajouter de réfugié, immigré ...). Les non-lieux participent plutôt de cette extraordinaire fluctuation, de cette mouvance actuelle de repères et des frontières suite à une révolution dans l'espace et le temps : une surabondance événementielle qui accélère le cours du temps et un excès d'images et de vitesse qui rétrécit la planète. Le bouleversement de ces catégories fait qu'aujourd'hui, d'une façon ou d'une autre, nous sommes tous des migrants sur place. Le contre-point de cette mobilité accélérée, c'est l'émergence de plus en plus grande des individualistes qui atomise les frontières mythiques et collectives et les rabat sur ce qu'on pourrait appeler avec FREUD

"le narcissisme des petites différences" ... Ce chamboulement de fond du tissu anthropologique de la société ne peut donc manquer de nous interroger sur ce qui, là encore, a l'allure d'un énorme paradoxe : comment s'intégrer dans ces non-lieux qui travaillent profondément à destabiliser le lien social pour peu qu'on ait manqué les atouts ou la chance d'être dans ce mouvement "surmoderne" de singularisation et de négociation de la formule personnelle ? ...

Marc AUGE, en anthropologue de la contemporanéité, nous rend sensibles à cette lame de fond qui grignote notre quotidienneté, accusant de plus en plus d'écart avec nos représentations restées à des schémas anciens ... Qu'est-ce à dire alors des "politiques" conçues plus en fonction de ces représentations qu'en fonction des mouvements structuraux de fond ?

Abdellatif CHAOUI

"Anayurt Oteli"

de Yusuf ATILGAN (traduit du turc par Ferda FIDAN
sous le titre : "L'hôtel de la mère patrie". Editions Solin, 1992.

Yusuf ATILGAN est mort à Istanbul le 9 octobre 1989. C'était le contraire d'un écrivain prolixe. Il laisse derrière lui deux romans, un recueil de nouvelles et des contes. Passionné de littérature, il ne se considérait pas pour autant comme un homme de lettres.

Contrairement à nombre d'auteurs qui le faisaient sourire, il n'avait pas le culte de la chose littéraire. Il allait jusqu'à affirmer ne pas emporter de quoi écrire quand il sortait de chez lui. "J'écris de temps en temps, disait-il, surtout quand j'ai envie de parler de moi-même, de mon vécu, de mon environnement, des gens que je connais ; quand j'ai envie, en quelque sorte, de reproduire la réalité."

Son livre le plus important demeure l'Hôtel de la mère patrie qui fut un énorme succès dès sa parution en 1973. Un film en fut tiré, qui fut présenté au

Festival de Venise en 1987 et obtint le prix spécial du jury.

Il s'agit d'un livre à plusieurs dimensions. L'auteur y retrace le drame de Zebercet, gérant d'un petit hôtel de province, menant une vie solitaire, se contentant de faire les gestes que l'habitude commande. Mais le passage à l'hôtel d'une belle inconnue va bouleverser Zebercet qui prendra brusquement conscience du caractère insensé, machinal, de cette existence sans but profond et sans amour. Commence alors une histoire terrible, non seulement celle d'un être qui s'enfonce inéluctablement dans une psychose délirante et meurtrière, mais aussi celle, à travers un jeu de réminiscences, de l'ascension sociale, du déclin et de l'extinction d'une grande famille ottomane.

Cette double narration permet à l'auteur d'évoquer, à travers le drame de Zebercet, la fin de l'Empire

Ottoman, la guerre d'indépendance, les débuts de la République et les transformations de la société turque sur laquelle il pose du reste un regard critique. Par ses procédés d'écriture étroitement adaptés à leur objet, par le mélange des styles, par sa technique du monologue intérieur et l'audace de ses ellipses, l'auteur nous fait pénétrer dans un univers triste et violent, inachevé, à jamais inintelligible, où la déréliction de l'homme à la recherche de son identité, tourmenté par ses idées fixes et ses impulsions, prend le caractère d'une expérience poignante, insoutenable. Cette interrogation métaphysique sur la condition humaine confère à l'Hôtel de la mère patrie une valeur universelle et en fait un des romans les plus importants de la littérature turque contemporaine.

Ferda FIDAN